

Betton infos

janvier 2009

n°331 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

20^{ème} édition
Tout Betton Court

Actualités en bref

■ Collecte des sapins de Noël

Le mardi 13 janvier, l'association Relais Services proposera à tous les Bettonnais qui résident sur la partie agglomérée de la commune d'enlever gratuitement leur sapin de Noël. Il suffit de déposer son sapin, dès 8 heures, sur le trottoir ou près de son portail d'entrée, de manière bien visible. Attention à ne pas gêner les passants ou vos voisins.

Ce même mardi, l'association collectera les déchets verts des adhérents à ce service. La collecte suivante sera assurée le 10 février. La collecte hebdomadaire reprendra dès le 24 février.

■ Résultats des élections prud'homales du 3 décembre 2008



Le taux de participation du collège des salariés de Betton (2007 électeurs) s'élève à 23 %. La CGT a obtenu 27.8 % des suffrages, la CFDT 27.1 %, FO 15.6 %, la CFTC 9.5 %, CFE CGC 8 %, l'union syndicale et solidaire 5.8 % et l'UNSA 4.3 %.

■ Natur'Pressing

Votre commerce devient aussi relais colis pour plusieurs enseignes. Renseignement au : 02 99 55 99 35

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence
État civil de 9h à 12h
02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr - www.betton.fr



La photo du mois

Etonnante découverte que vous ferez si vous venez admirer les photographies actuellement présentes à la Galerie Espace-Expo. Un immense tronc d'arbre s'est en effet invité au milieu de ces clichés sur le débarquement ! D'une longueur de 10 mètres, il sera visible jusqu'au 11 janvier, date de clôture de l'exposition.

■ L'armée de terre recrute

Malgré d'importantes restructurations décidées en 2008, l'armée de terre continue de recruter. 400 spécialités sont proposées allant des métiers du combat à ceux de la maintenance ou de l'administration. Tous les profils sont acceptés, que vous soyez sans qualification ou diplômé. En 2008, 260 jeunes (garçons et filles) d'Ille-et-Vilaine ont signé un contrat dans l'armée de terre. Pour l'année 2009, l'armée de terre propose de nouveau près de 13000 emplois : hommes du rang, sous-officiers et officiers.

Contact :

C.I.R.F.A. 35, quartier Foch
78 bd de la Tour d'Auvergne
B.P.05 - 35998 Rennes Armées
Tél : 02 23 44 52 19

■ Révision du POS en PLU

La révision est engagée depuis le mois de décembre et un registre d'observation est disponible pour le public à l'accueil de la Mairie pendant les heures d'ouverture.

■ Dîner spectacle organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Betton

L'Amicale des Donneurs de Sang de Betton convie ses donateurs à son 35^{ème} anniversaire, le samedi 17 janvier 2009 à 19h30 à la Mairie de Betton.

Un vin d'honneur et un dîner spectacle animé par Jacky Kitch seront proposés par l'Amicale. Pour les non donateurs locaux, une participation de 25 € est demandée.

Merci de bien vouloir confirmer rapidement votre présence.

Renseignements

et inscriptions auprès de :

D. Ducastel : 02 99 55 77 83

C. Ducastel : 02 99 55 87 40

T. Meilleray : 02 99 55 95 44



PROCHAINE PARUTION : BETTON INFOS de février. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 janvier. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.

En 2009, comme en 2008, soyons solidaires !



*Michel Gautier, Maire,
et le Conseil municipal, vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2009*

Conseil municipal

du 17 décembre 2008

Etat civil

■ Accueil de stations d'enregistrement des passeports biométriques

Le 9 juillet dernier, le Conseil municipal avait émis des réserves quant au principe d'implantation des stations d'enregistrement des passeports biométriques à la Mairie de Betton en raison de l'inadéquation de la charge qui serait transférée de l'Etat aux communes volontaires pour accueillir ce dispositif. Cependant, compte tenu de l'intérêt du service à donner à la population, de la taille de la collectivité et de la place stratégique de la commune sur le secteur nord de l'agglomération, le Conseil municipal a décidé d'accepter le principe d'accueil des bornes biométriques destinées au traitement des passeports à compter du 28 juin 2009.

Intercommunalité

■ Classement d'intérêt communautaire de la zone d'activités du Haut Rigné-la Brandais

La définition de l'intérêt communautaire des zones d'activités doit permettre de fixer de manière claire et stable les secteurs dont l'aménagement, la commercialisation et la gestion relèvent de la Communauté d'agglomération et ceux dont la maîtrise demeure communale. Rennes Métropole, à partir des critères objectifs qu'elle a définis, a proposé le classement d'intérêt communautaire de la zone du Haut Rigné-la Brandais. Le Conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable sous réserve d'une réduction très significative du délai d'urbanisation du

Déclaration solennelle (extraits)

En novembre dernier, John Patrick Njiomou Ngnia est tombé sous le coup d'un arrêté d'expulsion de notre territoire au 27 décembre 2008. Arrivé en provenance du Cameroun en France il y a six ans, il a su parfaitement s'intégrer à notre ville par une participation active tant dans la vie associative, sociale que culturelle. A l'annonce de cette nouvelle, notre commune s'est mobilisée pour aboutir le dimanche 7 décembre à une marche rassemblant plus de 1 000 personnes. Cet élan de solidarité exceptionnel, jamais encore connu sous cette forme à Betton, marque bien l'émotion ressentie par toute la population envers cette situation engageant l'avenir d'un homme connu des Bettonnais. Les procédures nécessaires ont été engagées, depuis plusieurs années, auprès du Maire de Betton et du député de la circonscription pour faire évoluer son statut et pouvoir, ainsi, lui permettre d'être naturalisé. Les démarches visant, également à lui permettre de trouver un travail sont en cours. John Patrick Njiomou Ngnia représente par ses capacités d'intégration, ses qualités humaines, sa volonté, sa solidarité envers l'autre les valeurs qui fondent notre République. Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal unanime a demandé que John Patrick Njiomou Ngnia puisse faire pleinement partie de notre pays en restant sur notre territoire.

secteur du « Haut Rigné ». La décision définitive sera prise par le Conseil de la Communauté d'agglomération au vu du présent avis.

Foncier

■ Rachat ancien presbytère

Le projet d'implantation d'un restaurant dans le bâtiment de l'ancien presbytère est abandonné, les acquéreurs potentiels s'étant désistés.

Culture

■ Fixation des tarifs du Fest-noz de printemps

Le Conseil municipal a fixé les tarifs

pour le Fest-noz du 21 mars 2009 :
- plein tarif à 6 €
- tarif réduit à 4 € (demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants)
- gratuit pour les moins de 12 ans.

CCAS

■ Remplacement de deux administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale

Marylène Cloteaux et Etienne Jarry ont été désignés pour représenter le Conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S en remplacement de Séverine Geffroy et Véronique Ridard.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Claude Géré, adjoint aux finances, a présenté l'évolution des recettes et des dépenses sur la période 2001-2008 ainsi qu'un comparatif avec les autres communes de Rennes Métropole. Si la situation financière de la commune est bonne, le Maire, Michel Gautier, a tenu à rappeler que l'élaboration du budget 2009 devrait tenir compte de la conjoncture économique difficile et des incertitudes relatives aux dotations de l'Etat. Après avoir beaucoup investi pour doter la collectivité des équipements publics nécessaires à l'accueil de nouvelles populations et donc au développement de la commune, il s'agit maintenant d'optimiser la gestion de ceux-ci pour les rendre encore plus performants. La réorganisation des services de la Mairie mais aussi la rénovation du patrimoine communal bâti (plus de 4 hectares de surface couverte) avec notamment les travaux à mener dans le groupe scolaire de la Haye-Renaud vont dans ce sens. Par ailleurs, l'urbanisation du secteur de la Basse Renaudais ou la création d'une nouvelle ZAC suite à l'achèvement de celle de la Renaudais sont des projets prioritaires pour obtenir de nouvelles recettes en attendant une sortie à la crise actuelle. Les dépenses d'investissement équivaldront donc aux restes à réaliser soit la somme de 3,5 millions d'euros.

Tarifs 2009

Chaque année, en décembre, le Conseil municipal vote les bases tarifaires, permettant le calcul du quotient familial et les tarifs des services. Les tarifs des différents services municipaux sont réévalués de 3% à compter du 1^{er} janvier 2009.

CENTRE DE LOISIRS

Tranche tarifaire 1 :

Demi-journée : 2,68 €
Journée : 4,48 €

Tranche tarifaire 2 :

Demi-journée : 2,86 €
Journée : 4,77 €

Tranche tarifaire 3 :

Demi-journée : 3,25 €
Journée : 5,41 €

Tranche tarifaire 3,5 :

Demi-journée : 3,39 €
Journée : 5,67 €

Tranche tarifaire 4 :

Demi-journée : 3,58 €
Journée : 5,96 €

Tranche tarifaire 4,5 :

Demi-journée : 3,80 €
Journée : 6,32 €

Tranche tarifaire 5 :

Demi-journée : 4,06 €
Journée : 6,78 €

Tranche tarifaire 6 :

Demi-journée : 4,35 €
Journée : 7,26 €

Tranche tarifaire 7 :

Demi-journée : 4,54 €
Journée : 7,56 €

Extérieurs :

Demi-journée : 7,17 €
Journée : 11,95 €

Dépassement horaire

(mercredi et vacances scolaires) : 6 €

Droit d'inscription pour un an :

1 enfant : 17,50 €
2 enfants : 26 €
3 enfants : 35 €



HALTE-GARDERIE

Avec la mise en place de la P.S.U. (Prestation de Service Unique) au 1^{er} janvier 2004, les tarifs sont calculés selon les ressources des familles et du nombre d'enfants à charge. Les tarifs PSU déterminés par la CAF sont les suivants :

Du 01/09/2008 au 31/08/2009

Tarif plancher PSU : 0,33 € de l'heure

Tarif plafond PSU : 2,63 € de l'heure

Les tarifs suivants sont fixés par la commune :

Accueil d'urgence : 0,33 € de l'heure

Accueil occasionnel : 2 € de l'heure

Tarif extérieur : Tarif PSU + 0,50 € de l'heure

Droits d'inscription :

Pour un enfant

Pour un semestre : 8,75 €

Pour un an : 17,50 €

Pour deux enfants

Pour un semestre : 13 €

Pour un an : 26 €

Pour trois enfants

Pour un semestre : 17,50 €

Pour un an : 35 €

Le droit d'inscription est valable un an ou un semestre à compter de la première présence de l'enfant à la halte-garderie



Tarifs 2009

GARDERIE-ÉTUDE

Service garderie : 1,60 €
Étude : 1,96 €
Forfait : 2,34 €
Dépassement horaire : 6,18 €

En maternelle, il n'est facturé qu'une garderie par jour, que les enfants fréquentent le service le matin, le soir, ou les deux.

En primaire, il est facturé un forfait garderie/étude pour les enfants ayant fréquenté la garderie du matin et l'étude du soir.

RESTAURATION SCOLAIRE

Tranche tarifaire 1 : 1,04 €
Tranche tarifaire 2 : 1,62 €
Tranche tarifaire 3 : 2,34 €
Tranche tarifaire 3,5 : 2,70 €
Tranche tarifaire 4 : 3,08 €
Tranche tarifaire 4,5 : 3,56 €
Tranche tarifaire 5 : 3,98 €
Tranche tarifaire 6 : 4,50 €
Tranche tarifaire 7 : 4,85 €
Hors commune : 4,85 €



LES TARIFS DES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Droit de place sur le marché, animaux errants, buses, locations de salles, photocopies, stationnement de bateaux place de la Cale, concessions aux cimetières et interventions pour l'inhumation sont disponibles en Mairie.

LE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS MUNICIPALES PAR CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Le Chèque Emploi Service Universel permet aux personnes et aux familles de payer un grand nombre de services effectués à leur domicile ainsi que les prestations de garde d'enfants. Le Conseil municipal de Betton affine la Commune au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel. Cette affiliation permet de payer les prestations des services municipaux (halte-garderie et garderies périscolaires) en Chèque emploi Service.

Calcul du quotient familial

AVANT LE 24 JANVIER 2009

Vos enfants fréquentent les différents services municipaux : restaurants scolaires, halte-garderie, centre de loisirs, activités du service jeunesse ou des services associatifs tels que l'école de musique. Pour pouvoir bénéficier d'un tarif progressif en fonction des tranches tarifaires, faites calculer votre quotient familial.

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie, muni obligatoirement des pièces suivantes :

- l'avis d'imposition 2007
- le livret de famille
- le détail des prestations familiales perçues entre le 01/01/2007 et 31/12/2007 (à demander à votre CAF).

ATTENTION : le quotient familial applicable pour les services municipaux n'est pas celui calculé par votre CAF. Si le calcul de votre quotient familial n'est pas calculé avant le 24 janvier 2009, le tarif maximal du service vous sera appliqué. Cependant, le quotient familial pourra être calculé en cours d'année mais sans effet rétroactif.

Succès de la ligne 78

Une présentation de la fréquentation de la ligne 78 a été faite au Conseil Municipal. Cette enquête réalisée un mois et demi après la mise en service de la ligne 78 reliant les communes de Betton et Saint-Grégoire à Rennes-Villejean Université, a permis de réaliser une première typologie des usagers de la ligne. Ainsi, 57 % des voyageurs ont moins de 20 ans et 40 % sont âgés de 20 à 65 ans. L'enquête a aussi mis en exergue les motifs de déplacement. 60 % des voyageurs sont des scolaires ou des étudiants. La part des usagers empruntant la ligne pour se rendre au travail est de 27 %. Chiffre intéressant compte tenu des horaires calés sur les établissements scolaires et l'Université. Enfin 17 % des voyageurs déclarent utiliser le métro en correspondance. Parmi eux, 50 % sont des salariés.



Une nouvelle organisation pour les services de la Mairie

Vie municipale

A compter du 19 janvier 2009, la Mairie se réorganise pour renforcer l'efficacité et la qualité de ses services municipaux. L'ancien organigramme composé de nombreux services n'était plus adapté à la croissance de notre commune et aux nouveaux besoins qui émergent dans la société. La nouvelle organisation des services en quatre pôles mais aussi les recrutements et les redéploiements de certains personnels permettront à la Collectivité d'enrichir son expertise, de mieux maîtriser ses coûts de gestion et d'offrir un Service Public encore plus réactif.



Quatre pôles pour mieux coordonner les actions de la Collectivité

Réunir les services appelés à travailler ensemble au sein d'une même entité pour permettre une plus grande transversalité dans le traitement des dossiers, tel est l'objectif de la nouvelle organisation. Le pôle cadre de vie et développement durable s'occupe de tout ce qui est en lien avec le territoire. Le pôle des moyens généraux gère les moyens humains et financiers. Le pôle de la vie de la cité organise l'animation de notre commune et le pôle de la citoyenneté et de la solidarité regroupe les services rendus à la population.

Pôle cadre de vie et développement durable

Ses missions sont l'aménagement du territoire, la construction et la gestion du patrimoine communal. Ses locaux, avec ceux du SIARN, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord, se situent à côté de la Poste. Un accueil est réservé au public de 9h à 12h et de 14h à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Contact : cadredevie@betton.fr

Pôle des moyens généraux

Il gère les finances, les ressources humaines, le secrétariat et le conseil municipal.

Contact : moyensgeneraux@betton.fr

Pôle de la vie de la cité

Ses champs de compétences couvrent la petite enfance (avec la halte-garderie et la crèche), les écoles, la jeunesse, le sport, la restauration, la culture, les associations, les relations internationales et la lecture publique avec notamment la médiathèque et son antenne à la Haye-Renaud. Il se situe derrière le centre administratif de la Mairie.

L'accueil du public et des associations a lieu tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 à l'exception des lundis et mardis matin et du samedi.

Contact : viedelacite@betton.fr

Pôle de la citoyenneté et de la solidarité

Il regroupe les services de l'accueil (état civil, réglementation, élections, marchés), la communication, la solidarité en lien avec le CCAS et la Résidence de l'Ille, l'emploi, l'insertion et la police municipale.

Il se situe à l'entrée du centre administratif (à l'exception de la police municipale qui demeure pour l'instant dans ses anciens locaux derrière la Mairie).

Contact : citoyennete@betton.fr



Depuis le 1^{er} décembre, Séverine Geffroy, remplace Anne Sarrazin, partie rejoindre la collectivité de Liffré pour se rapprocher de son domicile familial. Dans le cadre de la nouvelle réorganisation, le service communication intègre le pôle de la citoyenneté et de la solidarité.



Séverine Geffroy, nouvelle responsable du pôle citoyenneté et solidarité

Titulaire d'un DEA en action publique, Séverine Geffroy, après quelques années dans l'enseignement, a décidé de renouer avec ses centres d'intérêt en assurant la correspondance de la vie municipale et sociale pour le quotidien Ouest-France. Elle a finalement décidé de saisir l'opportunité d'entamer une carrière administrative au service de l'intérêt public, après avoir été élue quelques mois à la suite des dernières élections municipales. Elle explique son choix : « la responsabilité du pôle de la citoyenneté et de la solidarité ainsi que celle du service communication sont des missions passionnantes axées sur l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur vie quotidienne ». De nombreux projets sont déjà en cours parmi lesquels la refonte du site internet de la commune qui offrira de nombreux services en ligne aux Bettonnais.

La cuisine centrale ouvre ses portes le 5 janvier. L'équipe municipale a choisi de conserver la gestion du service de restauration scolaire afin d'en maîtriser le coût et la qualité. Une nouvelle organisation a ainsi été privilégiée : la liaison froide.

Travaux



Ouverture de la nouvelle cuisine centrale

Sur une année, la restauration municipale confectionne environ 118 000 repas. La nouvelle cuisine centrale approvisionne les quatre établissements scolaires, la Haye-Renaud, les Mézières, les Omblais et Raoul Follereau ainsi que l'EPHAD, la Résidence de l'Ille, à hauteur de 700 repas par jour.

Un nouvel équipement pour une nouvelle organisation

Située au lieu dit « la Renaudais », d'une surface de 460 m², la nouvelle cuisine centrale répondra efficacement à la réorganisation de la production culinaire à savoir l'instauration de la liaison froide et de la marche en avant. Cette dernière permet de dissocier les étapes de production. La préparation, le transport et la remise en température sont en effet inscrits dans un process précis qui n'altère en rien le goût et garantit la sécurité alimentaire.

Ainsi, un produit ne revient jamais en arrière, de la livraison en passant par la cuisson jusqu'à l'assiette. Après une cuisson traditionnelle, les plats sont descendus en température à +3°

en moins de 2 heures avant d'être entreposés en chambre froide.

Ils sont ensuite livrés dans les restaurants municipaux par camion frigorifique avant d'être remis en température à 63° en moins d'une heure pour être enfin consommés.

Des menus en concertation

Une commission des menus, composée de représentants de parents d'élèves et de la Résidence de l'Ille, se réunira chaque trimestre pour veiller à l'équilibre des menus et à la présentation des repas. Une diététicienne participera à cette commission pour écouter, former, prévenir et aborder les thèmes essentiels liés à l'alimentation.



Les avantages de la liaison froide :

- Préparation des repas sans surgélation.
- Hygiène et sécurité des aliments portées à de très hauts niveaux.
- Préservation de la qualité gustative initiale des produits.
- Plus grande variété de menus, meilleure adaptation à des menus spéciaux (pour cause d'allergies alimentaires) ou diététiques.
- Meilleure organisation des cuisines pour optimiser le temps des opérateurs.

Recruter ? C'est aussi un travail. Implanté à Betton depuis octobre, le cabinet-conseil Allcom aide les entreprises du commerce et de la restauration à trouver la perle rare.

Portrait Le profil de L'EMPLOI

Une vendeuse, un cuisinier, un serveur... Aussi ordinaires soient-ils, ces métiers comptent parmi les plus recherchés sur le marché du travail. Les petites et moyennes entreprises de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce de détail disent peiner à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre, qu'ils soient durables ou ponctuels. Âgés de 24 et 26 ans, Cécile Venner et Guillaume Ridard l'ont bien compris. Anciens collègues dans une société de vente à domicile, ils ont choisi de créer cet automne leur propre cabinet de recrutement pour voler au secours des sociétés en passe de décoller. Leur engagement ? Proposer aux employeurs des profils parfaitement ciblés dans les meilleurs délais.

En dialogue avec le chef d'entreprise, le cabinet assure la rédaction de la fiche de poste, diffuse la demande, centralise les réponses, assure la présélection et la vérification des CV. Il prend aussi à sa charge le soin de faire passer les entretiens aux candidats repérés. La formule du « recrutement maîtrisé » va encore plus loin. « Si le salarié que nous proposons en CDI quitte son poste durant la période d'essai, nous nous engageons à présenter une autre candidature en remplacement », souligne Cécile Venner.

Premiers contacts positifs

En contact avec les écoles de formation professionnelle, les lycées hôteliers et les universités rennaises, le cabinet Allcom constitue progressivement sa base de données. La présence de nombreux étudiants dans le bassin d'emploi rennais est un atout. La possibilité de déposer directement son CV sur le site web de l'agence en est un autre.

Les premiers retours sont positifs, mais la crise invite à la prudence. « Le contexte actuel n'est pas très favorable à l'emploi. Il existe pourtant un réel potentiel. Recruter est un processus long, mais les besoins sont souvent ur-



gents. Nous entrons en jeu pour faire gagner du temps à l'employeur », résume Guillaume Ridard. Leur entreprise est hébergée au domicile de l'un d'entre eux. Période d'intense activité commerciale, les fêtes de Noël constitueront une phase test pour valider le bien fondé de leur projet.

Olivier Brovelli

Pratique

■ Cabinet de recrutement Allcom
06 25 34 57 38 (commerce)
et 06 60 55 83 85 (hôtellerie-restauration)
www.allcom-recrut.fr

Au fil de l'eau...

2009, L'ANNÉE DE L'EAU À BETTON

La Municipalité a choisi d'organiser en 2009 ses animations autour d'un thème aux multiples enjeux : l'eau.

S'il est une commune où l'eau fait partie intégrante de l'environnement, c'est bien celle de Betton. Le canal, bien sûr, mais aussi le plan d'eau, les zones humides telles que la Fontaine Guillaume, le périmètre de captage du Vau Reuzé et les nombreux ruisseaux sont au cœur de notre cadre de vie. Les élus ont donc souhaité organiser, en partenariat avec des associations, de nombreuses manifestations autour de l'eau pour en saisir tous les enjeux. Expositions, spectacles, sorties et visites de la station d'épuration nous aideront à mieux comprendre le cycle de l'eau, depuis sa source et jusqu'à son rejet dans le milieu naturel. Ce sera aussi l'occasion de se rappeler que l'eau est rare et précieuse et que nous devons tous agir pour l'économiser et préserver sa qualité.



DES EXPOSITIONS POUR COMPRENDRE

En partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton, trois expositions ouvriront le cycle de l'eau.

L'eau des Loustics

Ateliers et expériences autour de l'eau, réservés aux scolaires, dans la Galerie Espace-Expo.

Derrière ma facture

Tous les conseils malins pour réduire sa consommation et donc sa facture d'eau.

Pratique

■ Du 13 janvier au 6 février, dans le hall de la Mairie.

Les eaux de Bretagne

A quoi sert l'eau ? La Bretagne va-t-elle manquer d'eau ? Comment obtenir une eau de bonne qualité ? Ou encore, comment protéger et économiser l'eau ? Telles sont les questions auxquelles cette exposition se propose de répondre de manière très pédagogique.

Pratique

■ Du 14 janvier au 6 février, Galerie Espace-Expo, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.



Pendant cinq semaines, Jean-Baptiste Ricard conduira le chantier de débardage au bief du Gacet. Pour évacuer les 120 peupliers promis à l'abattage, le professionnel travaillera à l'ancienne. Avec ses chevaux.

Culture

L'ARBRE, LE CHEVAL ET LE DÉBARDEUR

Le cheval n'a pas disparu du paysage forestier. En France, une trentaine de débardeurs perpétuent un savoir-faire ancien, synonyme d'une exploitation plus respectueuse du patrimoine végétal. Jean-Baptiste Ricard en fait partie. Bûcheron de grand-père en fils, le jeune homme a tourné le dos à la profession familiale, à l'âge de 18 ans. « J'en avais marre de saccager les forêts, de défoncer les chemins en tracteur », explique-t-il. Tailleur de pierre puis directeur technique d'une entreprise du BTP, le bûcheron retrouvera finalement ses racines quelques années plus tard, animé par une autre éthique du travail. « Les gens m'ont pris pour un fou, m'ont dit que j'allais crever de faim. Pendant longtemps, j'ai travaillé sur des sites que personne ne voulait exploiter, en zones humides et dans des terrains escarpés. Aujourd'hui, je me suis spécialisé dans le périurbain, les parcs et les jardins », brosse le débardeur, la cinquantaine joyeuse et authentique. Trois lourds chevaux de trait et une mule poitevine l'épaulent dans sa tâche. Elle consiste à abattre les arbres, puis à transporter les

grumes en dehors du lieu de coupe grâce à la puissance de la traction animale. Un treuil électrique, un jeu de câbles et de poulies ont rendu le travail moins pénible, moins archaïque. « On ne lève plus les bois à la force du poignet, je ne suis pas un Gaulois ! », s'amuse le professionnel. Quand même... Mais le jeu en vaut la chandelle sur le plan environnemental.

L'atout écologique

Les chevaux ne dégradent pas les chemins, ne tassent pas le sol, ne produisent pas de gaz à effet de serre, ne gênent pas les voisins par les pétarades intempestives de leur moteur... En zones humides, ils franchissent sans problème les rivières et les talus, sans risquer de s'enliser. « L'animal a toute sa place dans le développement durable. Gagner un peu d'argent et de temps ne justifie pas d'aller trop vite, de massacrer les paysages. Il faut aussi sauvegarder le patrimoine que nos ancêtres ont pris soin de planter, d'entretenir », résume Jean-Baptiste Ricard. Paris, le Mans, Angers, la Franche-Comté... Installé dans la Sarthe, le débardeur voyage beaucoup pour son métier. Son travail est demandé. Jean-Baptiste aime la relation avec le public, les passants qui se souviennent d'un temps qu'ils pensaient révolu. Pour l'anecdote, ses services font aussi le bonheur de quelques personnalités de choix, Luc Besson et Bernard Tapie en tête. Mais Jean-Bernard travaille par amour du métier et de la nature, pas pour la célébrité.



Jean-Baptiste Ricard



Olivier Brovelli

Plus d'informations sur le métier de débardeur sur le site Internet de Jean-Baptiste Ricard, www.equi-debardage.com

Pratique

■ Conférence sur le débardage
Jeudi 5 février – 20h30
Galerie Espace-Expo

Cela fait déjà 20 ans que la section Course à pied du CSB organise Tout Betton Court. Un succès croissant puisque cette manifestation sportive attire aujourd'hui près de 2000 coureurs, de tous âges, coureurs occasionnels ou compétiteurs chevronnés, venant d'Ille-et-Vilaine et d'ailleurs.

Associations

DIMANCHE 25 JANVIER 2009

20^{ème} édition de Tout Betton Court

Pour sa première édition en 1989, Tout Betton Court avait rassemblé une centaine de coureurs sur un parcours d'environ 15 km traversant les différents quartiers de la commune. Puis le circuit a subi quelques modifications au fil des années. En 1999, la course s'est ainsi étendue à la campagne. Mais c'est en 2001 qu'une nouvelle formule a véritablement vu le jour : modification de la date de la course, circuit de 10 km, parcours autour du complexe sportif des Omblais et chronométrage précis par puce électronique. Le succès est immédiat et on enregistre alors plus de 1000 participants. Depuis 2004, suite à l'aménagement des berges du canal d'Ille-et-Rance, un nouveau circuit, dans un environnement plus naturel, est proposé et attire encore plus de participants. Tout Betton Court est ainsi la 4^{ème} course la plus importante du département. Elle s'inscrit également dans le Challenge de l'Ille. L'année 2008 a revêtu quant à elle un caractère exceptionnel puisque les coureurs ont foulé la nouvelle déviation de Betton, avant son ouverture à la circulation. Pour l'édition 2009, les organisateurs ont surtout souhaité inviter tous les Bettonnais et Bettonnaises à fêter cet anniversaire. Tous les membres de la section Course à pied et nos amis coureurs des villes jumelles de Moretonhampstead, Altenbeken, Grodzisk et Barberino di Mugello ont été invités pour l'occasion.

CIRCULATION

■ La circulation sera interdite de 8h à 12h dans les deux sens rue du Vau Chalet (arrêté municipal). Dans l'intervalle de passage des coureurs, la circulation des riverains se fera dans le sens de la course suivant les consignes indiquées.



Le mot de l'organisateur

Après l'inauguration de la déviation de Betton l'an passé, nous revenons sur le cadre enchanteur des bords du canal d'Ille-et-Rance. Le circuit de la course des as, qui a été légèrement modifié, devrait être encore plus agréable et plus propice aux performances.

Ensuite, nous avons innové en organisant, juste avant ce traditionnel 10 km, une course ludique et festive, longue de 3,7 km, la « Fun Run », gratuite et ouverte à tous les coureurs, même occasionnels, âgés de plus de 12 ans. Les plus jeunes ne seront pas oubliés et prendront part, comme à l'habitude, aux différentes épreuves organisées par catégories d'âges.

J'en profite pour remercier chaleureusement tous nos partenaires, dont la contribution est indispensable pour l'organisation d'une telle manifestation, ainsi que tous les bénévoles, qui ne manqueront pas de mettre toute leur énergie au succès de cette nouvelle édition.

Gilles DESERT,
responsable de l'organisation

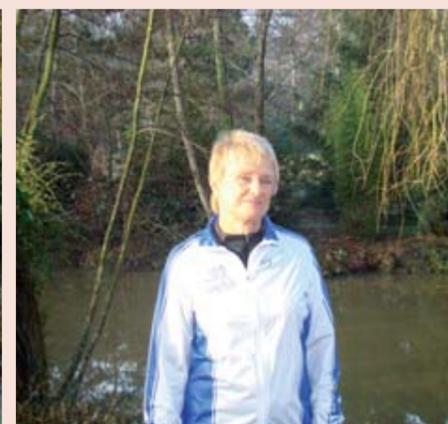
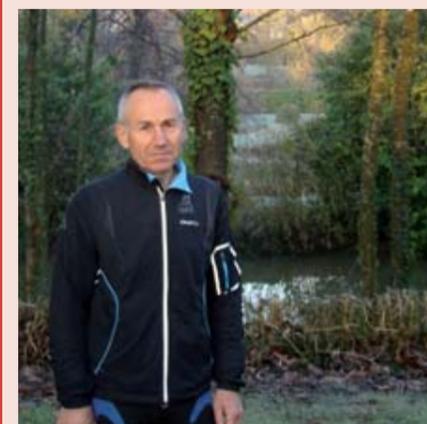
Le 20^{ème} anniversaire de Tout Betton Court est l'occasion de revenir sur deux bénévoles passionnés par la course à pied qui participent aussi à l'organisation de la course.

Deux vétérans à fond la forme !

MICHEL COCHARD, 63 ans,
membre du bureau de la section course à pied du CSB

Michel vit à Betton depuis 6 ans. Il pratique assidument la course à pied depuis 38 ans : « J'ai des milliers de kilomètres dans les jambes ! Il y a encore 7 ans je parcourais en moyenne 7000 km par an ! Aujourd'hui, je cours au moins trois fois par semaine à l'occasion des entraînements de la section course à pied du CSB. Le 15 km est ma distance de prédilection. Je fais pas mal de Trail en ce moment. Ce sont des courses qui se déroulent en pleine nature sur des distances assez importantes. Je fais aussi un peu de semi et du marathon » distille modestement Michel, champion d'Ille-de-France de marathon en 1976. Son dernier fait d'arme : une victoire au marathon de Jersey dans la catégorie vétéran. En 1999, le coureur a réalisé un temps de 2h 49 min au marathon du Mont-Saint-Michel, une performance remarquable dans sa catégorie d'âge. Pour autant, Michel ne fait pas la course aux trophées. Il aime rappeler que son sport « a la capacité de réunir toutes les couches sociales ». Il déplore simplement une chose : « le manque de jeunes au sein du club ».

Concernant « Tout Betton Court », Michel participe activement à la bonne organisation de l'événement sportif : « la préparation de la course se fait dès le mois de septembre. Nous attendons chaque année entre 1200 et 1300 participants ». Cette année des coureurs de Barberino di Mugello, ville toscane jumelée avec Betton, ont été conviés à la manifestation. Neuf Bettonnais, dont Michel, avaient été invités au 25^{ème} marathon de Florence en novembre dernier.



FRANÇOISE NISOLE, 68 ans,
membre de la section course à pied du CSB

Françoise est bettonnaise depuis 36 ans et cela fait 17 ans qu'elle pratique régulièrement la course à pied. « C'est une de mes filles et les époux Fauchoux qui m'ont transmis le goût de courir ». Françoise avoue préférer les longues distances. La coureuse a d'ailleurs terminé première dans sa catégorie au marathon de Florence. À l'instar de Michel Cochard, Françoise a le triomphe modeste et fait remarquer avec une pointe d'humour « qu'il ne devait pas y avoir beaucoup de coureuses dans [sa] catégorie ! ». La Bettonnaise a aussi participé au célèbre marathon de Paris en 2002. Françoise voit la course à pied comme « une thérapie », le sport lui procurant « un bien être physique et mental ». L'ambiance et les bonnes relations qu'elle entretient avec les autres coureurs participent à son plaisir de courir. Comme l'an passé, la bénévole participera à l'organisation et au bon déroulement de Tout Betton Court le 25 janvier.

Yoga veut dire joindre, s'unir. Cette discipline viendrait d'Inde et est désormais très répandue. A Betton, on peut aussi la pratiquer...

Associations

Yoga : le corps, l'esprit et le souffle

« La pratique du yoga existe dans notre ville depuis plus de vingt ans, mais l'association ADP (Association pour le Développement de la Personne) a été créée, elle, en 1992. Les cours se tiennent le mardi à 19h et 20h15 et le jeudi matin à 9h30 dans la salle Anita Conti. Ils ne concernent que des adultes à partir de dix-sept ans. « Nous avons beaucoup de femmes, une très grande majorité. Sans doute une question d'image. Par contre, les hommes qui viennent à nos cours sont très motivés et assidus. » précise Patricia Humeau, présidente de l'association depuis 2002 et qui pratique elle aussi le yoga. « En Inde par contre c'est l'inverse, il y a beaucoup plus d'hommes et ceci pour des raisons culturelles » ajoute Véronique Stéphan, professeur diplômé. Un cours est composé d'étirements, d'assouplissements, de respirations, de relaxation et même de bâillements... Ils se font dans une ambiance tamisée et paisible. Les liens chaleureux qui unissent professeur et "élèves" sont évidents. Patricia évoque son expérience : « On ressort



détendu d'une séance de yoga, on se sent bien. On peut avoir envie de s'endormir très rapidement ou bien encore être rempli d'énergie. Tout dépend de chacun. Plus on pratique et plus les effets sont importants, c'est certain ». Voilà pourquoi il ne sert à rien de vouloir venir à une seule séance juste pour essayer. L'association propose plutôt de s'inscrire pour un trimestre afin de mieux se rendre compte. En réalité, il faut bien une année pour constater les premiers bénéfices de la pratique du yoga.

Les médias et surtout la publicité donnent parfois une image presque caricaturale de cette discipline. En réalité, la pratique du Yoga nécessite un véritable travail en profondeur. Véronique Stéphan précise une chose : « Les mouvements physiques que nous faisons permettent de lâcher les tensions physiques et mentales et à l'énergie de circuler en soi plus librement. Pratiquer le Yoga, c'est unir le corps, l'esprit et le souffle » affirme-t-elle avec un large sourire.

En fin de saison, l'association se retrouve pour son assemblée générale suivie d'un repas convivial où chacun apporte sa contribution. La notion de partage est primordiale pour ces pratiquants. Et nul besoin d'aller jusqu'en Inde pour trouver cette forme de sagesse...

Didier Teste



Renseignements

- Patricia Humeau : 02 99 55 14 72
- Véronique Stéphan : 06 07 94 26 94
02 99 64 35 65



Le 28 novembre 2008, les pompiers de Betton étaient à l'honneur lors de la célébration de la Sainte-Barbe. L'occasion ici de revenir sur l'année qui vient de s'écouler.

Les Sapeurs-pompiers de Betton

Installée depuis 1999 près de la zone industrielle de La Forge, la caserne de Betton compte désormais 32 sapeurs-pompiers. L'âge moyen de l'équipe est de 31 ans. Une équipe jeune donc, qui entre janvier et novembre 2008, est intervenue pas moins de 407 fois, soit en moyenne un peu plus d'une intervention par jour. Cette année encore, les pompiers de Betton ont été principalement appelés dans le cadre de secours à la personne, puisque cela représente 79% de leurs opérations. 9% d'entre elles ont par ailleurs concerné des incendies et les 12% restants des accidents de circulation.



Michel Riot et Daniel Leclerc remerciés à l'occasion de leur départ en retraite.

Installation de 4 défibrillateurs à Betton

Depuis le décret du 4 mai 2007, « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe » que ce soit un DEA (défibrillateur entièrement automatique) ou un DSA (défibrillateur semi-automatique). Quel que soit le type d'appareil, l'analyse du rythme cardiaque et le diagnostic sont automatiques ce qui les différencie des défibrillateurs manuels utilisés par les

médecins. Dans un premier temps, l'appareil recueille le rythme cardiaque et si nécessaire envoie un influx électrique vers la victime. Selon l'Académie nationale de médecine, le taux de survie chez les victimes d'arrêt cardiaque hors milieu hospitalier est inférieur à 3%. Or des « manœuvres simples de réanimation à la portée de tous » et une défibrillation « très précoce » devraient permettre de multiplier ce taux par dix, pour le faire passer à plus de 30%. C'est dans cette optique que la Municipalité a décidé la mise en place de 4 défibrillateurs DAE sur la commune. Ils seront situés dans la Salle des Fêtes, dans les complexes sportifs des Omblais et de La Touche ainsi que dans le gymnase de La Haye-Renaud.

Une formation à l'utilisation d'un défibrillateur a été proposée par la Municipalité aux associations, le 12 décembre dernier. A cette occasion, chacun d'eux a pu s'exercer à la manipulation du défibrillateur sur des mannequins.



1 - La victime est inconsciente et ne respire plus. J'appelle les secours (15) et je suis les consignes.



2 - La victime est couchée sur le sol. Je pratique un massage cardiaque (compressions répétées au niveau du sternum).



3 - Un défibrillateur se trouve à proximité ?



4 - J'écoute les instructions vocales pour le branchement des électrodes et pour la mise en marche.



5 - Je continue le massage en attendant l'arrivée des secours et en suivant les instructions vocales du défibrillateur.

André Bienvenu n'est pas seulement un écrivain de langue Gallo. Il est bien autre chose : un homme à tout faire comme il aime à se définir !

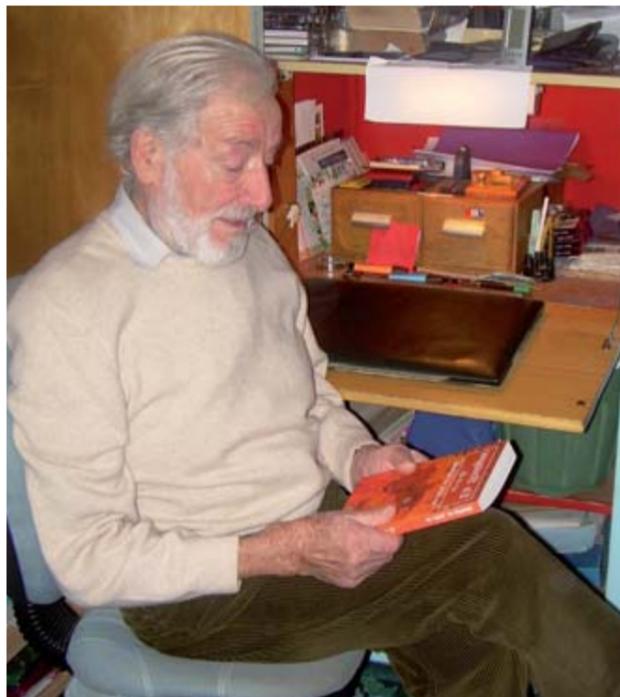
Initiative

Un homme à tout faire

Et pour cause, André Bienvenu a connu cent métiers, cent parcours différents. Mais remontons au début de cette vie bien remplie : né en 1931, il a grandi dans la région, à Corps-Nuds, Saint Germain-sur-Ille, Maison-Blanche... « *Mes grands-parents parlaient gallo comme tous les habitants du village, même si durant les vacances, ma grand-mère me faisait faire mes devoirs en français ! A l'époque, nous, gens de la campagne, nous étions méprisés à cause de notre "patois" et cela m'a marqué* ». Voilà pourquoi André, dès cette époque, a soif d'apprendre « *pour se prouver à lui-même et à ses parents qu'il est capable* ». Aujourd'hui encore cette envie est toujours bien vivante.

Une fois le bac en poche, André Bienvenu exerce divers métiers. Il sera ainsi professeur d'éducation physique et professeur de dessin, employé SNCF, employé agricole, enseignant d'art martial (judo et jujitsu), animateur sportif à la ville de Rennes, professeur de Yoga... sans parler de ses loisirs, la peinture, le jardinage, la plongée... Un homme que tout intéresse. « *J'ai parlé jusqu'à sept langues, aujourd'hui, avec mon âge, j'ai un peu plus de difficultés* ».

Voici vingt ans, il décide d'écrire ses mémoires pour partager ses souvenirs avec ses petits-enfants. « *Quand je leur racontais le temps des Gaulois !* ». Aujourd'hui, il a six livres à son actif dont le triptyque "Les Braises de la vie" qui raconte toute sa jeunesse. Une envie venue sur le tard ? « *Pas du tout, tout petit j'écrivais déjà* ». En effet, André ne rédige pas seulement de la prose mais aussi de la poésie qu'il ne publie pas, qu'il garde pour lui et sa famille.



« *L'année dernière j'ai rassemblé tous mes poèmes : j'en ai comptabilisé 1200 depuis mes débuts ! Je les rentre un petit peu tous les jours sur mon ordinateur* ». La seule fois où il a présenté une poésie à un concours, il a remporté le Prix des Poètes de la ville de Dinard.

« *J'aime aller à la poste ou dans les magasins et parler gallo. Les gens ont plaisir à pratiquer cette langue que je trouve vivante et imagée* ». André Bienvenu serait-il nostalgique ? « *Je regrette quand même cette vie en communauté que nous vivions alors... Mais aujourd'hui, je trouve que Betton redevient un regroupement de villages grâce au travail des associations et des enseignants* ».

Et comme tous les jours, André va jouer un peu de saxophone, un petit air de jazz... Ah, j'avais oublié de vous dire, il est aussi un peu musicien !

Didier Teste

Les livres d'André Bienvenu en français et en gallo

Préchou d'Gallo - Rue des Scribes Editions
Contes Gallos de la vallée de Vilaine - Editions Bertaeyn Galezz
Les Braises de la vie, en trois volumes - Editions Label Ln
En Bretagne ici et là... 40 lieux, 40 auteurs - Editions Keltia Graphic

Travaux à l'arrêt de bus « Betton centre »

Démocratie participative



La ligne 71 sera déclarée accessible à partir de la mi-janvier, 40 % de ses arrêts étant aménagés pour permettre aux personnes handicapées de prendre les bus. L'arrêt « Betton Centre », de par son emplacement stratégique, bénéficiera de ces aménagements.

La loi sur l'égalité des chances adoptée en 2005 impose de rendre les transports en commun accessibles à tous. Dès lors Rennes Métropole, en collaboration avec les communes, a engagé des travaux importants pour modifier les arrêts de bus et faire équiper les véhicules d'une palette permettant la prise en charge des fauteuils roulants. Les travaux à l'arrêt de bus "Betton centre" consisteront à créer un quai de stationnement, à installer un abribus et à

décaler le passage piéton. Deux places de parking dont une réservée aux personnes handicapées seront aussi créées devant la pharmacie et au droit de l'agence bancaire. En commun accord avec les riverains, les travaux se dérouleront avenue d'Armorique et boulevard Laënnec durant les deux semaines des vacances de février. Une circulation alternée sera mise en place pour les véhicules et les piétons seront invités à changer de trottoirs.

Avant



A l'instar des travaux menés rue de Rennes, le quai de stationnement sera réhaussé

Après



Création d'une voirie sur le secteur de la Basse Renaudais

L'urbanisation de la commune se développe et, avec elle, la nécessité de créer des voiries pour desservir les nouveaux quartiers. La réunion de concertation du 16 décembre dernier avait pour objet de présenter aux habitants, allées des Bisquines et de Papion, les différents scénarios d'aménagement de la voirie qui reliera la Basse Renaudais à la rue de l'Argoat.



Michel Gautier, Marie-Paule Youinou, architecte et Sophie Frémaux en charge du projet

Dans le cadre de la transformation de l'espace vert existant en voirie, le Maire, Michel Gautier, a souligné qu'une attention toute particulière serait portée à la préservation d'un paysage visuel agréable et à la limitation des nuisances sonores. Plantations d'arbustes au feuillage persistant, installations de palissades en bois en fond de parcelles des riverains, création de murets et utilisation d'un revêtement spécifique pour absorber le bruit, toutes les solutions seront étudiées et mises en œuvre pour limiter les désagréments. Dans le respect de ces contraintes, l'architecte urbaniste, Marie-Paule Youinou a présenté trois scénarios d'aménagement comprenant dans différentes configura-

tions les éléments suivants : une chaussée d'une largeur de 6 mètres, qui est le choix le plus minimaliste afin de permettre la circulation des bus, une piste bidirectionnelle pour les piétons et les cyclistes, un talus paysagé avec des arbres à hautes tiges et une cunette enherbée pour récupérer les eaux de ruissellement de la voirie. Les échanges avec les riverains ont permis d'aborder différents points : la limitation de la vitesse des véhicules, l'interdiction de circulation au plus de 40 Tonnes, la nécessité de préserver l'ensoleillement des habitations riveraines, la création de pistes cyclables à destination des écoles, du collège et du complexe sportif, l'implantation des arrêts de bus... Une prochaine réunion de concertation

rendra compte des études de faisabilité qui se poursuivront jusqu'au mois de mai. Les travaux seront réalisés pour la fin de l'année.

Retrouvez tous les plans et posez vos questions sur www.betton.fr, rubrique démocratie participative.



Une piscine : oui... mais où !!!!

Initié depuis une quinzaine d'années par la ville de Betton, le projet de piscine échappe aujourd'hui au contrôle de ses élus qui ont été incapables de proposer un site d'accueil sur la commune, alors même qu'elle est la plus importante en population et qu'elle sera - si le projet va à son terme - le contributeur financier le plus important.

Le secteur géographique retenu par le syndicat d'étude n'y est pas étranger. Dès le départ il était évident que le positionnement de la piscine ne pouvait se situer qu'au milieu de l'espace longitudinal constitué d'est en ouest le long du CD 29. Le site de « Coupigné » sur la commune de Montgermont à équidistance de Betton et Pacé ne peut donc surprendre.

Pourtant ce site n'est satisfaisant, non pas pour la distance (5 à 6 km), mais pour les conditions d'accessibilité. Pour le pratiquer quotidiennement les bettonnais(es) savent que la circulation sur cet axe est très difficile pour les véhicules, notamment le franchissement de la 2X2 voies Rennes - St Malo et les 2 ronds points situés de part et d'autre. L'accès à la piscine par des modes de transports doux - notamment le vélo - devient inenvisageable sauf à réaliser des aménagements de voirie complémentaires très coûteux, et à notre connaissance pas prévus. Par contre cet emplacement est particulièrement intéressant pour les populations du nord de Rennes, Beaugard entre autres, alors que la ville de Rennes n'est pas partie prenante au financement du projet.

Comme nous l'avions dit pendant la campagne électorale, le secteur de desserte de la piscine doit être revu. Il est également étrange que le site de « Coupigné » ait été retenu alors que deux communes, Betton et St Grégoire, n'avaient pas encore consulté leurs conseils respectifs.

Les élus de l'opposition, Etienne Jarry, Christophe Robert, Isabelle Lecerf-Dutilloy, Véronique Ridard, de la liste Betton en Mouvement avec Vous, présentent à tous les habitants de Betton, leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 qui commence.

Avertissement

Le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité du directeur de publication ou de la ville, qui sont tenus par la loi à le publier.

Remerciements aux élus

Le vendredi 19 décembre, s'est déroulée la cérémonie de remerciements à l'intention des élus qui se sont investis durant de nombreuses années au service de notre commune. 8 élus se sont vus décerner le titre d'adjoint honoraire récompensant leur investissement durant au moins trois mandats dont un en tant qu'adjoint. 15 conseillers municipaux et 3 membres du Centre Communal d'Action Sociale ont reçu la médaille de la ville de Betton.



Les élus nommés adjoints honoraires : Yves Barbier, Roger Besnier, Jean-Claude Lebreton, Alain Derieux, Jacqueline Renault, Michel Pouchard, Yves Arnaud et Guy Guimarc'h

Naissances

Louison Pegeaud
5, rue de l'Odéon
Le 19 novembre 2008

Anais Le Pottier
11, rue du Blavet
Le 20 novembre 2008

Evan Plet-Houal
6, rue de la Raimbauderie
Le 22 novembre 2008

Elise Dazord
Allée de la Gentilhommière
Le 27 novembre 2008

Camille Noel
8, allée des Forestiers
Le 1er décembre 2008

Décès

Adèle Robert née Guillard,
83 ans,
domiciliée à Betton 6, avenue Mozart
Le 29 novembre 2008

UFC – Que choisir Rennes et environs

L'association locale UFC Que choisir de Rennes et ses environs accueille, renseigne et aide les consommateurs qui connaissent des litiges dans le domaine de la banque, du logement, de l'assurance, du crédit ou des pratiques commerciales.

Des permanences sont ouvertes au public :

- Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h au Centre social de Cleunay – 49, rue Jules Lallemand
- le mercredi de 14h à 18h à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (M.C.E.) au 48 Bd Magenta à Rennes.
- le jeudi de 17h30 à 19h30 au bâtiment des associations (Salle Signoret) du centre culturel Pôle Sud à Chartres de Bretagne.
- le vendredi de 9h à 12h au Centre social du Gros Chêne, quartier Maurepas à Rennes.

Permanence téléphonique : mardi de 9h à 12h
02 99 30 39 99
Pour plus de renseignements :
rennes@ufc-quechoisir.org

Infos Sociales

Assistante sociale :

Mesdames ONILLON et THEBAUD, assistantes sociales, reçoivent sur rendez-vous : le mardi et le jeudi, entre 9h et 12h Maison du Développement, de l'Emploi et des Services - 28 avenue d'Armorique. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), tel. 02 99 27 76 41.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales :

Animatrice CAF / M^{me} Le Boulc'h-Duault
Infos modes de garde des tout-petits.

Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au CDAS de la Couronne
Rennes Nord-Ouest, 4 boulevard Dumaine de la Jossierie, 35740 Pacé
tel. 02 99 27 76 41.

Réunions d'information pour les parents

3^{ème} mardi à 14 heures et 4^{ème} mardi à 18 h 30, au C.D.A.S. de Pacé, boulevard Dumaine de La Jossierie (entrée rue Jean-Baptiste Guérin)

Sécurité Sociale :

permanence le mardi, de 14h à 16h
Centre social Vau Chalet -
tel. 02 99 55 73 30.

Permanences PMI

Une puéricultrice tient une permanence chaque lundi de 14h à 16h. Elle a lieu à la halte-garderie municipale, place Charles de Gaulle et est sans rendez-vous.

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end :
06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens :

Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

Médecins :

Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le **15**.

Infirmiers :

M. Aleno et M^{me} Landemaine :
02 99 55 87 48
M^{me} Beda et M^{lle} Henninot :
02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :

Christian, Betton : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46,
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :

Betton taxi : 02 99 55 34 78
06 84 61 00 54
Taxi Christian : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46
Taxi Laferté : 02 99 55 71 71
06 77 13 44 74

Conciergerie :

Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32



Les élus municipaux et les membres du C.C.A.S. qui ont reçu la médaille de la ville de Betton : Alain Derieux, Jacqueline Renault, Yves Barbier, Evelyne Le Séguillon, Jean-Claude Lebreton, Sylvie Serre, Félix Hubert, Emmanuelle Rousset-Lesourd, Michel Pouchard, Marie Boullier, Yves Arnaud, Michel Thébault, Roger Besnier, Martine Tizon, Guy Guimarc'h, Marie Guérin, Jean Houédry et Sylvie Moustier.
Absents sur la photo : Alain Yvergniaux, Bernard Juin, Bernard Mérand, Isidore Guimont, Dominique Landemaine, Jean-Claude Renault, Jean-Louis Harde et Anne Marquenie.



1 : Marché de Noël, le 7 décembre 2008. 2 : Arbre de Noël, le 14 janvier 2008.
3 : Soirée Sport-Jeux Vidéo le 19 Décembre

Agenda culturel et de loisirs

Dimanche **11** janvier

Loto Salle des Fêtes

Jusqu'au **11** janvier

Photographies de Jean-Léo Dugast
« Débardage à cheval »

Galerie Espace-Expo

Du **13** janvier au **6** février

Les eaux de Bretagne

Galerie Espace-Expo

Derrière mon robinet

Hall de la Mairie

Vendredi **23** janvier

Soirée Comité de jumelage

Salle des Fêtes

Samedi **24** janvier

Soirée dansante Abanera

Salle des Fêtes

Dimanche **25** janvier

Tout Betton Court

Samedi **31** janvier

Concert Salle Polyvalente

Dimanche **1^{er}** février

Loto Salle des Fêtes

Triskel

www.cine35.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Mesrine, l'ennemi public n°1
Jeudi 1er janvier à 20h30
Vendredi 2 janvier à 20h30
Samedi 3 janvier à 21h

L'étoile de Laura
Samedi 3 janvier à 18h
Dimanche 4 janvier à 15h

Vilaine
Jeudi 8 janvier à 20h30
Samedi 10 janvier à 18h

L'échange
Vendredi 9 janvier à 20h30
Samedi 10 janvier à 21h
Dimanche 11 janvier à 15h

Two lovers
Jeudi 15 janvier à 20h30
Samedi 17 janvier à 18h

Pour elle
Vendredi 16 janvier à 20h30
Samedi 17 janvier à 21h
Dimanche 18 janvier à 15h

Burn after reading
Jeudi 22 janvier à 20h30
Samedi 24 janvier à 21h
Dimanche 25 janvier à 15h

Les enfants de Timpelbach
Vendredi 23 janvier à 20h30
Samedi 24 janvier à 18h

Australia
Jeudi 29 janvier à 20h30
Samedi 31 janvier à 21h
Dimanche 1er février à 15h

Largo winch
Vendredi 30 janvier à 20h30
Samedi 31 janvier à 18h
Dimanche 1er février à 15h

